



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°70 / SEPTEMBRE 2017

Suivi piscicole annuel : campagne de pêches électriques sur notre bassin versant

Comme chaque année, l'équipe de la fédération des pêcheurs de la Loire réalise une campagne de pêches électriques sur notre bassin versant. Le SYMILAV met à disposition au moins un technicien pour renforcer l'équipe et réalisé le suivi. Il y a dix stations de pêche sur le bassin versant. L'ensemble des tronçons qui sont pêchés ont été déterminés de façon à être représentatifs du cours d'eau. Les prises effectuées sont mesurées et pesées par catégorie (espèces) et constituent un échantillon fiable qui par extrapolation permet de calculer l'indice poisson-rivière.

Sous-bassin versant	Cours d'eau	Lieu Station	Commune
ANZON	Anzon	Chez Julien	ST LAURENT ROCHEFORT
	Anzon	Rivalsupt	NOIRETABLE
	Lignon	Pont neuf	SAUVAIN
LIGNON	Lignon	Pont du diable	ST GEORGES EN COUZAN
	Lignon	Usine EDF saint Martin	ST GEORGES EN COUZAN
	Lignon	Stade de foot	TRELINS
	Vizézy	La Guilanche	ESSERTINES EN CHATELNEUF
VIZEZY	Vizézy	Quai des eaux minérales	MONTBRISON
	Vizézy	Quais du Vizézy - No Kill	MONTBRISON
	Vizézy	Bullieu	SAVIGNEUX

L'indice poisson-rivière (IPR) est un des indices utilisés en France dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Il est basé sur l'évaluation des peuplements de poissons des rivières valorisée en tant qu'indicateur de la qualité de la rivière qui les abrite. Il présuppose que la qualité de la faune piscicole donne une image de l'état écologique général du milieu. L'IPR vise en particulier à évaluer l'écart existant entre la qualité du peuplement échantillonné par pêche électrique sur un site (dit « station ») et l'écopotentialité piscicole du site (un état de référence qui serait ce qu'on imagine être la population piscicole qui devrait être présente s'il n'y avait pas eu d'impacts significatifs de l'homme sur le milieu) et en amont et en aval.





Travaux en cours : effacement de 3 seuils à Chalmazel

L'objectif de ces travaux est de rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire sur plus de 5 km de cours d'eau. Le montage du dossier a pris plusieurs mois, et après avoir obtenu les autorisations nécessaires, les travaux ont débuté il y a une quinzaine de jours. Ce chantier fait aussi l'objet de la réalisation d'une vidéo qui permettra d'avoir une vision du projet avant-après, intégrant notamment des prises de vues en drone. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à 80%.



Les travaux ont consisté à démanteler les ouvrages en créant une brèche centrale. La mise en place de cette technique permet de pondérer le phénomène d'érosion régressive tout en créant un courant préférentiel utile en période d'étiage. Les matériaux prélevés de l'ouvrage ont été réemployés sur site pour des besoins ponctuels de comblement de fosses ou d'anse d'érosions. Ils ont également été disposés en diversification des habitats piscicoles présents.

L'arasement d'un ouvrage entraîne systématiquement un phénomène d'érosion régressive. Sur les secteurs concernés, au vu du profil en long et des différents calages naturels du substrat, l'impact à l'amont de l'ouvrage est estimé à 50 mètres maximum pour chacun des sites de Pralet et Chevelière.

Le syndicat a tout de même mis en place des actions préventives. Une phase d'abattage a été réalisée sur une centaine de mètres en amont de chaque ouvrage ; les plus gros arbres constituant la ripisylve ont été supprimés afin d'alléger les pressions sur les berges. Idem pour ceux dont l'état sanitaire ou la stabilité paraissaient inappropriés. Pour les deux seuils, la zone en amont reste propice à l'abreuvement des troupeaux présents dans les prairies riveraines. Après stabilisation du profil, la mise en place d'abreuvoirs de type descente aménagée pérenniser ces pratiques tout en limitant l'impact au milieu



Travaux d'amélioration morphologique de la Madeleine à Montbrison

Le ruisseau de la Madeleine est un petit cours d'eau dont la majeure partie du linéaire se trouve en contexte urbain, donc fortement anthropisé (modifié par la présence humaine). Une évaluation de l'état du cours d'eau, réalisée en 2015, a permis de déceler de nombreuses perturbations et dysfonctionnements.

Ces différentes perturbations ont un impact très localisé, provoquant des désordres morphologiques et souvent des érosions sur les berges voisines. Il semblait toutefois nécessaire de prendre en compte le fort risque d'inondation sur le secteur concerné. Lors des forts épisodes orageux, le ruisseau est rapidement en limite de gabarit, les différents passages busés réduisant encore la capacité d'écoulement et d'absorption. Les différents aménagements et



déblais de matériaux pouvaient, s'ils étaient emmenés par les hautes eaux, créer des bouchons et embâcles très problématiques.

Il était donc important de prendre en compte le contexte urbain du ruisseau. Certains aménagements constatés sont directement inspirés des techniques d'aménagements classiques des cours d'eau : plantation, taille, consolidation de berge. Cela atteste d'un réel investissement d'une majorité des riverains. Il est également important de noter que la Madeleine est un ruisseau ayant subi de nombreux aménagements. Son profil a été stabilisé, rectifié voir busé sur un grand linéaire.

L'équipe technique du SYMILAV, en lien avec les différents partenaires institutionnels, a élaboré un projet se décomposant en plusieurs actions, visant à résorber un certain nombre de perturbations et de dysfonctionnements, et à restaurer globalement l'état du cours d'eau. Des opérations de dynamisation et d'entretien de la ripisylve suivant un mode de gestion adapté au contexte urbain, ont été associées dans un premier temps à des travaux sur berges.





Actualités au fil de l'eau

Un nouveau guide sur les milieux agropastoraux

Dans le cadre du PAEC Hautes-Chaumes et Piémont du Forez, un guide technique sur les milieux agro-pastoraux a été réalisé. Il est en cours de distribution auprès des exploitants agricoles des monts du Forez. Ce livret de 20 pages apporte différentes informations techniques utiles aux exploitants pour la gestion des espaces agro-pastoraux : les landes à callunes, les fumades et prairies naturelles, les zones subalpines foréziennes, les zones humides d'altitude et les tourbières, les prairies humides de fonds de vallons, les cours d'eau d'altitude, les cours d'eau des monts et piémont, la ripisylve. Pour chacun de ces milieux, le guide répertorie les principales caractéristiques et apporte des conseils de gestion. Différents thèmes sont abordés comme le pâturage, la fauche, l'entretien, la mise en défends... Concernant la ripisylve, une illustration détaillée apporte les conseils de gestion. Cliquez sur la vignette pour télécharger le guide.



Rencontres des animateurs territoriaux et techniciens de rivières

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne organise deux jours de rencontres des animateurs territoriaux et techniciens de rivières les 11 et 12 octobre prochains à Massiac dans le Cantal. L'équipe du SYMILAV se réjouit de participer à nouveau à ces rencontres qui de plus auront lieu sur la partie amont du bassin de Loire-Bretagne. Lieu d'échanges techniques, de coformation ces rencontres sont bâties sur un format alliant plénière en salle, ateliers et visites de terrain. Au programme cette année :

Mercredi 11 octobre :

- 🕒 Points d'actualités Agence de l'eau Loire Bretagne, GEMAPI, Réforme Territoriale, 11^e Programme d'intervention
- 🕒 Ateliers 1 : Milieux Aquatiques : Hydromorphologie / Continuité écologique ; Gestion des milieux humides ; Bilan 10^e programme des actions MA / Perspectives 11^e programme.
- 🕒 Ateliers 2 : Pollutions diffuses : Filières agricoles ; Actions de la mission Haies Auvergne ; Actions du CT du Charlet.

Jeudi 12 octobre :

- 🕒 Circuit terrain N°1 : Travaux hydromorphologiques (2 sites)
- 🕒 Circuit terrain N°2 : Visites d'exploitations agricoles
- 🕒 Aménagements et action sur le ruisseau de la violette

